

**20 ans après la loi de 2005
gagnons une vraie école inclusive !**



MARDI 11 FÉVRIER 2025 JOURNÉE DE MOBILISATION ET DE GRÈVE

Dès le matin : actions dans les établissements et écoles : banderoles, rassemblements, photos, distribution de tracts devant les établissements

A partir de 14h30 : Bourse du travail de Toulouse : ateliers revendicatifs (pancartes, échanges...)

A PARTIR DE 17H RASSEMBLEMENT ET VISIBILISATION SQUARE CHARLES DE GAULLE (MÉTRO CAPITOLE)

Nous invitons aussi les personnels et les parents à se saisir du registre santé et sécurité au travail obligatoire dans les écoles et établissements pour témoigner de leur vécu.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances garantit en principe pour chaque enfant en situation de handicap le droit d'être scolarisé.. L'accès aux soins et à l'accompagnement éducatif sont des droits à garantir plus que jamais ! Depuis 2006, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé-s à l'école a considérablement augmenté, passant de 155 000 à 436 000 à la rentrée 2024. Néanmoins, l'Éducation nationale n'a pas attribué les moyens nécessaires pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à ces élèves : classes surchargées, formation d'enseignant-es spécialisé-es en recul, formation continue quasi inexistante, métier d'AESH non reconnu, absence de véritable suivi pédagogique et médico-social des élèves...

Malgré la communication du ministère l'inclusion scolaire s'avère bien souvent un leurre et un simulacre. L'institution manque à ses responsabilités en ne garantissant pas à chaque élève une scolarité digne !

De plus, cette politique renforce le tri social. En effet les familles des classes populaires ne peuvent bénéficier de toutes les prises en charge, notamment des prises en charge externalisées et libéralisées.

Enfin nos organisations syndicales ont alerté à de nombreuses reprises sur les conditions indignes de précarité dans lesquelles sont maintenues les AESH (majoritairement des femmes) avec des temps partiels imposés et des salaires dérisoires au regard de l'expertise et de la difficulté du métier.

Depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des emplois du temps éclatés, parfois sur plusieurs établissements scolaires, des situations liées au handicap de plus en plus complexes... L'accompagnement des élèves est très dégradé et beaucoup de familles sont encore désemparées et dans le désarroi. Pourtant aucun bilan n'a été tiré de ce fonctionnement.

Dans la poursuite de la mobilisation du 16 janvier, nos organisations CGT Educ'action 31, FSU 31, Sud éducation appellent à l'occasion du vingtième anniversaire de la loi de 2005 à une journée de mobilisation et de grève mardi 11 février pour exiger :

- La création d'un statut de fonctionnaires dans la fonction publique d'état pour les AESH, avec une rémunération à la hauteur, la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24h,
- L'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens
- Un recrutement d'AESH à la hauteur des besoins
- L'allègement des effectifs par classe
- La formation et l'accompagnement des équipes
- Des créations de postes dans les structures adaptées
- L'augmentation des capacités d'accueil des dispositifs inclusifs existants

Avec le soutien de la
FCPE Haute-Garonne

